



# SOCIÉTÉ DES AMIS DE VERSAILLES

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021



---

# SOMMAIRE

---

## EN COUVERTURE

*Détail de la bibliothèque du Dauphin,  
dont la restauration s'est achevée en 2022.*



## PAGES

3	ÉDITORIAL
4-5	LES TEMPS FORTS 2021
6	LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VERSAILLES EN CHIFFRES
	1. NOS ACTIONS DE MÉCÉNAT POUR LE CHÂTEAU DE VERSAILLES
8-9	LES ACQUISITIONS
10-11	LES PROJETS DE RESTAURATION
12	LE CHÂTEAU EN PARLE
	2. NOS ACTIONS EN FAVEUR DU RAYONNEMENT DU CHÂTEAU DE VERSAILLES
14-15	LE PROGRAMME D'ACTIVITÉS CULTURELLES
15	DIFFUSER LA CONNAISSANCE DE VERSAILLES
16	LES JEUNES AMIS
	3. NOS RESSOURCES
18-19	RÉSULTATS FINANCIERS
20-21	COMMENT NOUS SOUTENIR ?
22	REMERCIEMENTS

2021, création de la cotisation « Personne Morale » :  
une année importante pour l'intégration des entreprises  
au sein de l'association.

---

## ÉDITORIAL

---

**Thierry ORTMANS**  
*Président*



La Société des Amis de Versailles a été fondée il y a plus de cent ans pour remédier à l'état de délabrement des châteaux de Versailles et de Trianon. Enrichir les collections du musée national, restaurer et faire rayonner le domaine national de Versailles ainsi que diffuser la connaissance de Versailles sont au cœur de ses missions.

L'année 2021 a vu la crise du Covid-19 se prolonger, menant à une seconde période de fermeture des lieux culturels, cette fois durant plus de sept mois. Malgré cette période incertaine, la Société des Amis de Versailles a poursuivi avec enthousiasme et passion ses missions aux côtés de l'Établissement public et s'est adaptée afin d'entretenir le lien avec ses membres et donateurs.

Une partie de nos activités a été mise entre parenthèses mais le programme d'activités s'est enrichi d'une offre nouvelle de visio-conférences et visites à distance. Les grilles du Château se sont rouvertes le 19 mai 2021 et avec l'assouplissement des restrictions, notre association a proposé soixante-dix-sept visites de juin à décembre et pour la première fois depuis très longtemps a convié tous les membres de l'association à une soirée de déambulation nocturne.

Plusieurs rencontres exceptionnelles avec des conservateurs et des experts ont également été proposées, y compris pour nos Jeunes Amis et nos Jeunes Ambassadeurs à qui nous souhaitons transmettre notre passion pour ce patrimoine exceptionnel.

Grâce à l'engagement de ses donateurs et aux legs reçus, la Société des Amis de Versailles a contribué à l'enrichissement des collections par l'acquisition d'objets et d'œuvres d'art et à l'embellissement du Château par le financement de restaurations d'œuvres et de décors.

Enfin, pour appuyer l'action des membres personnes physiques de l'association, la cotisation « Personne Morale » a été créée afin de répondre à une double ambition : développer le nombre de membres et augmenter les ressources financières de la Société afin d'œuvrer en faveur du Château et contribuer à nos missions.

Tous ces projets ne seraient pas possibles sans la fidélité de nos membres, la générosité de nos donateurs, particuliers et entreprises, et la formidable mobilisation de nos bénévoles. Pour mener à bien l'ensemble de nos missions, votre soutien est déterminant. Merci à tous de votre engagement à nos côtés et de nous aider à préserver et faire rayonner le château de Versailles !

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'T. ORTMANS', written over a horizontal line.







---

# LES TEMPS FORTS 2021

---

## 28 janvier [1]

Présentation en avant-première aux Amis de Versailles de l'exposition *Hyacinthe Rigaud ou le portrait Soleil* lors d'une visio-conférence par Élodie Vaysse, conservateur du patrimoine au musée national des châteaux de Versailles et de Trianon et co-commissaire de l'exposition.

## 19 mai [2]

Le château de Versailles rouvre ses portes après sept mois de fermeture.

## 22 juin

L'assemblée générale se tient à distance et a approuvé la création d'une cotisation «Adhérent Personne Morale».

## 4 septembre [3]

L'équipe salariée et les bénévoles des Amis de Versailles se relaient au Forum des Associations pour faire découvrir aux Versaillais les missions de l'association et les nombreuses activités culturelles qu'elle organise.

## 9 septembre [4] et [5]

Tous les membres de l'association ont été invités pour la première fois à une déambulation nocturne dans les Grands Appartements et l'Appartement privé du Roi. Deux cents membres ont pu assister à la présentation des acquisitions par Laurent Salomé, directeur du musée national des châteaux de Versailles et de Trianon.

## 13 septembre [6]

Les Jeunes Ambassadeurs assistent à l'accrochage du canot dans la galerie des Carrosses en présence d'Hélène Delalex, conservateur du patrimoine au musée national des châteaux de Versailles et de Trianon, et François Lunardi, socleur.

## 22 septembre [7]

Les donateurs ayant contribué à la restauration du bosquet de la Reine sont invités à une visite sous la conduite de Véronique Ciampini, conductrice d'opérations des jardins et paysages du château de Versailles.

## 4 octobre [8]

Frédéric Didier, architecte en chef des Monuments historiques, présente le chantier de la bibliothèque du Dauphin aux donateurs et aux représentants de la Fondation du patrimoine.

## 16 octobre [9]

Membres Sociétaires et Bienfaiteurs se retrouvent pour une soirée privée autour de l'exposition *Les Animaux du Roi*.

## 24 octobre [10]

L'équipe des Amis du Château de Versailles porte les couleurs de l'association lors du *Go Sport Running* au château de Versailles. Grâce à leur participation et au reversement d'une partie des frais d'inscription, des projets de restauration en faveur du Château sont menés chaque année.

## 20 novembre [11]

La Société des Amis de Versailles est présente au salon *Histoire de lire* à Versailles pour faire connaître ses publications et les ouvrages publiés avec son soutien. En 2021, l'association a présenté l'ouvrage *Les Ébénistes de la Couronne* de Calin Demetrescu.

# LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VERSAILLES EN CHIFFRES

114

ANS D'EXISTENCE

422

PROJETS DE MÉCÉNAT DEPUIS 1907

EN 2021

77

VISITES PROPOSÉES,  
AU CHÂTEAU  
ET « HORS LES MURS »

11

PROJETS DE RESTAURATION  
D'ŒUVRES  
ET DE DÉCORS

11

ACQUISITIONS  
ET DONNS  
D'OBJETS

4467

MEMBRES\* DONT :

- 244 MEMBRES BIENFAITEURS
- 949 MEMBRES SOCIÉTAIRES
- 2966 MEMBRES ADHÉRENTS
- 302 ADHÉRENTS JEUNES AMIS
- 6 ADHÉRENTS « PERSONNES MORALES »

1

VOYAGE À L'ÉTRANGER

PLUS DE 10 M€

ENGAGÉS EN FAVEUR  
DU CHÂTEAU DEPUIS 2009

24

ADMINISTRATEURS BÉNÉVOLES

- 5 SALARIÉS
- 20 BÉNÉVOLES ACTIFS
- 1885 HEURES DE BÉNÉVOLAT

9060

ABONNÉS  
FACEBOOK\*

- 4420 FOLLOWERS SUR TWITTER
- 4080 ABONNÉS SUR INSTAGRAM
- 2430 ABONNÉS SUR LINKEDIN ET PARTICIPANTS DANS LE GROUPE LINKEDIN
- 700

\* au 11.06.2022

# 1 Nos actions de mécénat pour le château de Versailles





**Un ensemble de treize ouvrages anciens,**

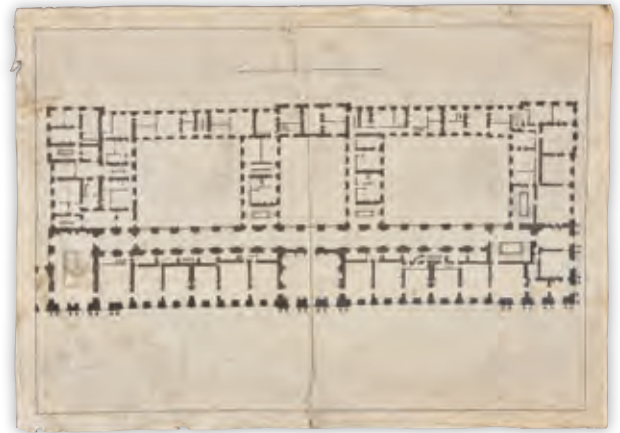
soit cent huit volumes, dans leur reliure ancienne pour la bibliothèque de Marie-Antoinette, publiés entre 1681 et 1810, a été remis au Château par l'intermédiaire de la Société des Amis de Versailles, grâce au don de Madame Danielle Amouroux, en mémoire de Firmin et Marie-Jeanne Durand, relieurs à Valence.

---

## LES ACQUISITIONS

---

En 2021, la Société des Amis de Versailles a contribué à l'enrichissement des collections du Château avec onze acquisitions ou dons d'objets.



En 2021, **un plan du premier étage de l'aile du Midi du château de Versailles**, de l'agence de Jules Hardouin-Mansart, daté de 1679-1680, a été offert par Monsieur Franck Paquette et Monsieur Didier Doré au château de Versailles.



En mars 2021, Madame Michelle de Maistre a fait don au Château, par l'intermédiaire de la Société, de deux tableaux. Il s'agit du **Portrait de Louise de Gontaut (vers 1662 - 1739), marquise d'Urfé**, réalisé par Philippe Vignon, datant de 1687 ou 1688, et du **Portrait de Charles-Armand-Antoine de Gontaut-Biron, duc de Gontaut**, réalisé par Alexandre Roslin vers 1767.



Monsieur Franck Paquette a offert au Château **un ensemble de neuf gravures datées de 1680 - 1720.**





Au cours de l'année 2021, **un ensemble de douze photographies de Versailles**, datant de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle, et **une photographie de la Chapelle royale et du pavillon Gabriel** datant des années 1850 ont rejoint les collections du Château en 2021 grâce aux dons de Monsieur Didier Doré.

La Société des Amis de Versailles a acquis en ventes publiques **un tableau représentant la Visite du roi Louis XVIII à Versailles, le 10 août 1814**, grâce au mécénat de Monsieur Franck Paquotte. Il s'agit de la première visite de Louis XVIII au Château, alors que les travaux de restauration du palais battent leur plein. Ce petit tableau, anonyme, commémore la visite du souverain, acclamé depuis les échafaudages par les ouvriers occupés à la restauration des peintures de la voûte de la galerie des Glaces.



En novembre 2021, le château de Versailles a préempté, grâce au mécénat de la Société des Amis de Versailles, le **Portrait de Marie-Antoinette (1755 - 1793), dauphine, réalisé par Joseph Siffred Duplessis en 1772 - 1773**, lors d'une vente aux enchères. Cette œuvre autographe et rare est le premier portrait de Marie-Antoinette sur le sol français et permet de montrer le vrai et le tout jeune visage de la dauphine. Cette huile sur toile représente Marie-Antoinette à l'âge de seize ans seulement, alors qu'elle est dauphine de France. Il était initialement destiné à sa mère l'Impératrice, Marie-Thérèse d'Autriche.



Monsieur Jérôme Plouseau et Monsieur Christophe Caramelle ont fait don en septembre de **deux paires d'appliques de trumeau en bronze ciselé et doré**, l'une de l'époque Louis XV, l'autre de l'époque Régence.



En mai 2021, **une cuiller en cuivre de la batterie de cuisine de Trianon** a été acquise lors d'une vente aux enchères, grâce au mécénat du Forum Connaissances de Versailles.



Grâce au legs de Madame Monique Genneret, **un ensemble de huit assiettes à potage du service « attributs et groseilles » de Louis XV** a été acquis par la Société lors d'une vente aux enchères en décembre 2021. Ces huit assiettes ont figuré dans la première livraison du service par la Manufacture de Sèvres en 1763.





1



2



3



4



5



6



7



8

---

# LES PROJETS DE RESTAURATION

---

## AUX CÔTÉS DES CAMPAGNES DE MÉCÉNAT DU CHÂTEAU

En 2021, la Société des Amis de Versailles a de nouveau participé à la campagne de restauration des **bustes de la cour de Marbre**.

Depuis 2014, vingt-neuf bustes ont été restaurés par l'intermédiaire de l'association, dont deux en 2021 : le buste de Dame Romaine (VDSE 160) a été adopté grâce aux dons de Messieurs Pierre Constantin et Alain Péan-Châtelain, et le buste de Sapho (MV 7486) [1] a été adopté grâce au mécénat de Mademoiselle Madeleine Fauchoux-Bureau.

Dans le cadre des campagnes en faveur de la replantation du parc, **un tilleul pour recomposer l'allée des Mortemets** a été adopté en mécénat individuel.

L'engagement de la Société des Amis de Versailles en faveur de la restauration du **bosquet de la Reine** s'est poursuivi avec les *American Friends of Versailles*. Quatre tulipiers de Virginie supplémentaires ont été adoptés en 2021 dont deux par les *American Friends of Versailles* : ainsi, ce sont treize tulipiers [2] qui ont été replantés par l'intermédiaire de l'association. En outre, la Société s'est engagée en faveur de la restauration de la salle des Cercis, devenue salle des Cognassiers [3], et pour l'installation des trois bancs en bois dans cette salle végétale grâce au legs de Monsieur Jean-Claude Hubert et aux dons de nombreux Amis.

Un banc en pierre a également été adopté par les *American Friends of Versailles* dans le carré central des tulipiers de Virginie.

## DU CÔTÉ DE MARIE-ANTOINETTE

Après une première phase de restauration, dite architecturale, du cabinet de la Méridienne [4] entre 2011 et 2015, la Société des Amis de Versailles finance la restitution des tissus du boudoir de la Reine grâce au legs de Madame Françoise Estrade et aux dons de nombreux Amis, afin de rendre à cette pièce son aspect d'origine et toute l'intimité voulue par Marie-Antoinette. La phase de remeublement est sur le point de s'achever. L'inauguration aura lieu en 2022.

## CHEZ LE DAUPHIN

En 2021, la campagne en faveur de la restauration de la **bibliothèque du Dauphin** [5 et 6], 400<sup>e</sup> projet de mécénat de la Société des Amis de Versailles, s'est poursuivie avec le soutien de la Fondation du patrimoine. La restauration, débutée en octobre 2020, visait à redonner tout son éclat à cet espace intime, dont le décor polychrome à la manière du vernis Martin en fait une pièce unique et précieuse terminant la superbe enfilade de l'appartement du Dauphin.

## EN LIEN AVEC LES EXPOSITIONS

Grâce au mécénat de la Société des Amis de Versailles, deux **esquisses de Jean-Baptiste de Champaigne** [7], *L'empereur Auguste recevant une ambassade d'Indiens* et *Alexandre le Grand offrant des animaux à son professeur Aristote*, ont pu être restaurées. Elles ont été présentées lors de l'exposition *Les Animaux du Roi* (12 octobre 2021 - 13 février 2022) et sont désormais exposées dans les salles de l'Histoire du Château du rez-de-chaussée.

## Une **pendule en ivoire, tournée par le roi Louis XV** [8]

et ayant probablement appartenu à Madame Adélaïde, a été restaurée grâce au mécénat d'Iselin Art Advisory Ltd et de Monsieur William Iselin avec la Société des Amis de Versailles, à l'occasion de l'exposition *Louis XV, goûts et passions d'un roi* (18 octobre 2022 - 19 février 2023).



Retrouvez toutes les opérations de mécénat réalisées par la Société des Amis de Versailles dans son Grand Livre du Mécénat, consultable en ligne :

[www.amisdeversailles.com/](http://www.amisdeversailles.com/)  
Rubrique « Mécénat »



# LE CHÂTEAU EN PARLE



## 2 Nos actions en faveur du rayonnement du château de Versailles







## LE PROGRAMME D'ACTIVITÉS CULTURELLES

En 2021, malgré la pandémie et les périodes de fermeture du château de Versailles, l'association s'est adaptée en proposant des visio-conférences et en transformant temporairement son programme trimestriel en un programme mensuel. Sur 97 visites organisées, 77 ont pu avoir lieu de juin à décembre 2021, générant 1 284 inscriptions. Le 9 septembre 2021 a eu lieu une soirée invitant tous les membres à déambuler dans le Grand Appartement de la Reine et dans l'Appartement privé du Roi.

Désormais, un rendez-vous réunissant tous les Amis de Versailles aura lieu au moins une fois par an. La Société des Amis de Versailles a pu également renouveler ses partenariats avec les salons et festivals maintenus malgré la pandémie et faire bénéficier à ses membres d'invitations à différents salons dont le Salon du Dessin, la foire Art Paris Art Fair, le Salon International du Patrimoine culturel ou encore le salon Fine Arts.

Le voyage *La Rome du Bernin*, initialement prévu en 2020, s'est déroulé en octobre 2021. Selon le schéma mis en place en 2016, les voyages contribuent au financement de projets de mécénat grâce aux dons des participants. Deux excursions ont également été organisées, la première le long du Loir, la seconde à Nancy.

MERCI À TOUTES LES INSTITUTIONS QUI ONT ACCEPTÉ D'OUVRIR TRÈS EXCEPTIONNELLEMENT LEURS PORTES AUX AMIS DE VERSAILLES.

- [1] Visite exceptionnelle des coulisses du chantier de l'Hôtel de la Marine avant sa réouverture au public par Joseph Achkar et Michel Charrière, décorateurs chargés de la restauration et du remeublement.
- [2] Visite du château de Voisins, sous la conduite de Monsieur de Fels, propriétaire du château.
- [3] Visite de l'exposition *Hyacinthe Rigaud ou le portrait Soleil* commentée par Élodie Vaysse, conservateur du patrimoine au musée national des châteaux de Versailles et de Trianon et co-commissaire de l'exposition.

- [4] Visite de la Villa Bonaparte en présence de Madame l'Ambassadrice de France près le Saint-Siège, Élisabeth Beton Delègue lors du voyage à Rome *Sur les traces du Bernin*.
- [5] Visite des coulisses de l'Opéra royal du château de Versailles.
- [6] Membres Sociétaires et Bienfaiteurs découvrent l'exposition *Les Animaux du Roi* lors d'une soirée privée.
- [7] Déambulation nocturne dans les salles de l'Empire pour les membres Bienfaiteurs.





## LA REVUE DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VERSAILLES

Fin 2021 est paru le numéro 25 de la revue *Versalia*. Créée en 1997, *Versalia* est une revue scientifique de renommée internationale ayant pour objectif d'enrichir les connaissances sur le domaine national de Versailles.

Entièrement financée par l'association, *Versalia* propose des articles de référence sur tous les aspects de l'art et de l'histoire du château de Versailles et de son domaine, signés par d'éminents conservateurs de musées, historiens et auteurs. *Versalia* s'attache également depuis plusieurs années à publier les premiers travaux de jeunes chercheurs.

Le partenariat avec la plateforme Persée a abouti et permet aujourd'hui la consultation en version numérisée de tous les articles publiés de 1998 à 2019.

Depuis 2019, *Versalia* bénéficie du généreux mécénat de la Fondation La Marck, fondation sous l'égide de la Fondation de Luxembourg.

## DIFFUSER LA CONNAISSANCE DE VERSAILLES

### LES CHRONIQUES DES AMIS DE VERSAILLES

Chaque semaine, l'équipe de l'association alimente le magazine numérique *Les Chroniques des Amis de Versailles*, afin d'offrir à ses membres des contenus diversifiés : des nouvelles du Château, des liens vers des conférences, des articles inspirés par *Versalia* et au sujet des mécénats de la Société, des témoignages d'Amis et des suggestions « hors les murs ».

→ En savoir plus : [chroniques.amisdeversailles.com](https://chroniques.amisdeversailles.com)

### SOUTIEN À LA PUBLICATION D'OUVRAGES EN LIEN AVEC VERSAILLES



En 2021, l'ouvrage *Les Ébénistes de la Couronne sous le règne de Louis XIV* de Calin Demetrescu, publié aux éditions La Bibliothèque des Arts, a bénéficié du soutien de la Société des Amis de Versailles. L'ouvrage a été présenté lors du salon *Histoire de Lire* organisé les 20 et 21 novembre 2021 à l'Hôtel de Ville de Versailles en présence de l'auteur.



## LES JEUNES AMIS

Depuis quelques années, la Société des Amis de Versailles s'attache à sensibiliser les plus jeunes à la sauvegarde du patrimoine. Grâce à son programme dédié aux Jeunes Amis, elle entend former les générations de mécènes de demain, afin que le château de Versailles et son domaine continuent de rayonner à travers le monde.

Les Jeunes Amis sont animés par tranches d'âge (0-10 ans, 11-15 ans, 16-25 ans). Grâce à leur adhésion, ils bénéficient d'un accès gratuit, illimité dans tout le domaine et coupe-file à l'entrée A du Château. L'option duo, incluse dans l'adhésion, leur permet d'être accompagnés d'une personne de leur choix à chaque visite, y compris aux Grandes Eaux Musicales de jour. Il est à noter que les Jeunes Amis sont associés à une opération de mécénat

au minimum chaque année et sont invités à la découvrir lors de visites et rencontres exceptionnelles qui leur sont réservées. Chaque projet de mécénat des Jeunes Amis donne lieu à la réalisation et à la publication d'un livret permettant de retracer l'histoire de l'œuvre ainsi que les différents enjeux et étapes de sa restauration ou de son acquisition.

En juillet 2019, une initiative a été lancée pour animer et développer la communauté des jeunes adultes (de 18 à 30 ans) membres de la Société. Les «Jeunes Ambassadeurs» rassemblaient 202 participants en 2021.

Depuis le lancement de la phase de test du pass Culture, la Société des Amis de Versailles participe à l'initiative menée par le ministère de la Culture.

En 2021, ce sont 66 Jeunes Amis de 18 ans qui ont ainsi rejoint la Société

des Amis de Versailles.

La Société des Amis de Versailles est également affiliée Pass+, un dispositif mis en œuvre dans les départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines et qui favorise les activités sportives et culturelles pour les jeunes de leur entrée en 6<sup>e</sup> à leur majorité.

### LE SOCLAGE ET L'INSTALLATION DU CANOT DE MARIE-ANTOINETTE

En 2021, les Jeunes Amis ont été associés au soclage et à l'installation du canot dans la galerie des Carrosses dans le cadre du programme «Mécénat des Jeunes Amis du Château», faisant suite à la restauration de la proue et de la poupe en 2019.

[1] Les Jeunes Ambassadeurs sont invités à l'accrochage du canot dans la galerie des Carrosses en présence d'Hélène Delalex, conservateur au château de Versailles, et François Lunardi, socleur.

[2] Visite exclusive de l'exposition *Petits Appartements. Au cœur de l'intimité du XVIII<sup>e</sup>* à la galerie Léage pour les Jeunes Ambassadeurs avec Guillaume Léage et Thierry Ortman, président de la Société des Amis de Versailles.

[3] Les Jeunes Amis de moins de 15 ans et leurs familles découvrent le canot de Marie-Antoinette accroché dans la galerie des Carrosses lors d'une visite sous la conduite d'Hélène Delalex.

[4] Visite de l'exposition *Les Animaux du Roi* sous la conduite d'Alexandre Maral, conservateur général au château de Versailles et co-commissaire de l'exposition, dans le cadre du lancement du partenariat entre le cercle des Jeunes Alumni Sciences Po et le groupe des Jeunes Ambassadeurs.

# 3 Nos ressources





# RÉSULTATS FINANCIERS

En 2021, la Société des Amis de Versailles a engagé 363 505 € en faveur du château de Versailles. Ces dépenses et engagements ont été financés par les dons affectés, les legs, la reprise de fonds dédiés et les dons libres comptabilisés en recettes de mécénat. La crise sanitaire actuelle a continué de limiter

les activités de l'association en 2021 et a ralenti l'encaissement des cotisations de nos adhérents. Cependant, la solidité financière de la Société des Amis de Versailles n'a pas été remise en cause grâce à ses réserves de trésorerie et à la reprise des activités constatée au deuxième semestre 2021.

## COMPTE DE RÉSULTAT 2021 SIMPLIFIÉ

	31.12.2021	31.12.2020
<b>PRODUITS</b>		
Cotisations*	379.000€	457.971€
Dons	215.487€	156.672€
Legs, assurances-vie et donations	15.357€	169.828€
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	200.925€	23.843€
Activités et soirées membres	23.072€	37.837€
Ventes	17.268€	16.230€
Reprise sur provisions et amortissements		2.088€
Autres	14.725€	4.742€
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>865.834€</b>	<b>869.211€</b>
<b>CHARGES</b>		
Dépenses de mécénat en faveur du château	346.429€	209.954€
Engagements à réaliser sur ressources affectées	17.076€	136.747€
Charges de personnel	297.927€	262.615€
Autres charges de fonctionnement	196.221€	172.816€
Soutien aux publications	0€	0€
Coûts des activités	11.224€	24.465€
Coût d'achats des produits vendus	43.625€	50.205€
Dotation aux amortissements et provisions	15.264€	5.695€
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>927.766€</b>	<b>862.497€</b>
<b>1 - RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER</b>	<b>-61.932€</b>	<b>6.714€</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Intérêts de produits financiers	4.902€	4.340€
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
Intérêts et charges financières		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>4.902€</b>	<b>4.340€</b>
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (1+2)</b>	<b>-57.030€</b>	<b>11.054€</b>
Produits exceptionnels		3.267€
Charges exceptionnelles		0€
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>0€</b>	<b>3.267€</b>
Impôt sur les sociétés	476€	-826€
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>870.736€</b>	<b>876.818€</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>928.242€</b>	<b>861.671€</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>-57.506€</b>	<b>15.147€</b>
<b>5 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>271.754€</b>	<b>158.227€</b>
Dons en nature	71.383€	2.624€
Bénévolat et mécénat de compétences	200.371€	155.603€

L'exercice 3, comme celui de 2020, est caractérisé par l'application du nouveau règlement comptable de l'Autorité des normes comptables applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Pour les comptes de l'association, la seule modification concerne la variation des fonds dédiés qui est présentée en produits d'exploitation pour les reprises et en charges d'exploitation pour les dotations aux fonds dédiés.

\* Membres cotisants en 2021 : 3 602  
Membres cotisants en 2020 : 4 520

## BILAN SIMPLIFIÉ 2021

	31.12.2021	31.12.2020
	NET	NET
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	2.937€	3.953€
Immobilisations financières	12.183€	12.183€
<b>Total actif immobilisé</b>	15.120€	16.136€
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		
Stocks et en-cours	40.566€	45.955€
Créances	145.501€	96.096€
Valeurs mobilières de placement	250.000€	250.000€
Disponibilités	1.215.256€	1.331.757€
Charges constatées d'avance	12.348€	4.215€
<b>Total actif circulant</b>	1.663.671€	1.728.023€
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1.678.791€</b>	<b>1.744.159€</b>

	31.12.2021	31.12.2020
	NET	NET
<b>FONDS PROPRES ET AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	393.226€	393.226€
Report à nouveau	359.628€	344.481€
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-57.506€	15.147€
Autres fonds associatifs		
<b>Total fonds propres et autres fonds associatifs</b>	695.347€	752.854€
<b>PROVISIONS ET FONDS DEDIÉS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	33.536€	22.522€
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
Fonds dédiés autres ressources	151.269€	335.118€
<b>Total provisions et fonds dédiés</b>	184.805€	357.640€
<b>EMPRUNTS ET DETTES</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes	498.430€	378.271€
Autres dettes	0€	0€
Produits constatés d'avance	300.208€	255.394€
<b>Total emprunts et dettes</b>	798.638€	633.665€
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1.678.791€</b>	<b>1.744.159€</b>

## MONTANT DES COTISATIONS 2021, approuvé en Assemblée générale du 23 juin 2020

	Cotisations	Montant du reçu fiscal	Coût*
<b>ADHÉRENT</b>			
Jeune Ami (0-25 ans) [Duo inclus]	50€	10€	43€
Individuel	60€	20€	47€
Individuel option Duo	90€	20€	77€
Couple	90€	30€	70€
Couple option Duo	150€	30€	130€
<b>SOCIÉTAIRE</b>			
Individuel	170€	130€	84€
Individuel option Duo	200€	130€	114€
Couple	255€	195€	126€
Couple option Duo	315€	195€	186€
<b>BIENFAITEUR</b>			
Individuel [Duo inclus]	600€	500€	270€
Individuel [Duo inclus] option Catalogues	800€	550€	437€
Couple [Duo inclus]	800€	650€	371€
Couple [Duo inclus] option Catalogues	1000€	700€	538€

\*Coût après réduction d'impôt de 66 % sur le montant du don, avec reçu fiscal, inclus dans l'adhésion

### Extrait du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels. Exercice clos le 31/12/2021

À l'assemblée générale des membres de l'association Société des Amis de Versailles,

#### I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Société des Amis de Versailles relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. (...)

#### IV. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Paris, le 23 mai 2022  
Le Commissaire aux Comptes  
GEA AUDIT  
Fabienne Hontarrede



# COMMENT NOUS SOUTENIR ?

## EN TANT QUE PARTICULIER

### DEVENEZ MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VERSAILLES

Adhérer à la Société des Amis de Versailles, c'est :

- apporter un soutien à l'action de l'association en faveur du château de Versailles ;
- concourir à la restauration du Château et de son domaine et à l'enrichissement des collections ;
- contribuer au rayonnement de ce patrimoine exceptionnel et à sa transmission aux générations futures ;
- bénéficier d'un programme d'activités culturelles exclusif.

La Société des Amis de Versailles propose plusieurs formules d'adhésions (Adhérent, Sociétaire, Bienfaiteur et Jeune Ami) permettant de bénéficier de nombreux avantages selon le type d'adhésion choisi. Chaque membre reçoit une carte nominative valable pour l'année civile.

→ Adhérez à l'association :

[www.amisdeversailles.com](http://www.amisdeversailles.com) / Rubrique « Adhérer »

AVANTAGES DES AMIS	ADHÉRENT	SOCIÉTAIRE	BIENFAITEUR
<b>ACCÈS GRATUIT ET ILLIMITÉ AU CHÂTEAU ET DANS TOUT LE DOMAINE</b> Château (audioguide compris), domaine de Trianon, jardins y compris les jours de Grandes Eaux Musicales ou de Jardins Musicaux, galerie des Carrosses, expositions temporaires	*	*	*
<b>ACCÈS COUPE-FILE AU CHÂTEAU</b> Accès coupe-file à l'entrée A du pavillon Dufour	*	*	*
<b>PROGRAMME D'ACTIVITÉS CULTURELLES EXCLUSIF</b> Visites, conférences, rencontres, excursions, voyages	*	*	*
<b>RÉDUCTIONS SUR LES SERVICES PROPOSÉS DANS LE DOMAINE</b>	*	*	*
<b>TARIFS PRÉFÉRENTIELS ET OFFRES CHEZ NOS PARTENAIRES</b>	*	*	*
<b>VISITES «PRIVILÈGE»</b> Visites privées avec des experts, conservateurs ou propriétaires		*	*
<b>INVITATIONS À DES SOIRÉES PRIVÉES</b> Expositions temporaires, grande soirée annuelle...		*	*
<b>VERSALIA</b> Revue de la Société des Amis de Versailles (1 numéro/an)		*	*
<b>VISITES «PRESTIGE»</b> Invitations à des visites et soirées d'exception			*
<b>CHÂTEAU DE VERSAILLES MAGAZINE</b> (4 numéros/an)			*

### FAITES UN DON AVEC RÉDUCTION D'IMPÔT

**Vous êtes redevable de l'impôt sur le revenu en France.**

Fidèle à ses missions de restauration, de conservation, d'enrichissement et de rayonnement du château de Versailles, la Société des Amis de Versailles est active aux côtés des équipes chargées du mécénat et s'associe aux campagnes de l'Établissement public du château. Vous pouvez choisir de soutenir l'un des projets en cours financés par la Société des Amis de Versailles ou de faire un don libre. Les dons consentis à notre association ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66%, dans la limite de 20% du revenu imposable.

→ Participez à un projet de mécénat avec les Amis :

[www.amisdeversailles.com](http://www.amisdeversailles.com) / Rubrique « Mécénat »

**Vous êtes redevable de l'impôt sur la fortune immobilière en France (IFI).**

Grâce à notre partenariat avec la Fondation du patrimoine, vous pouvez soutenir les projets de la Société des Amis de Versailles tout en bénéficiant d'une réduction d'impôt égale à 75% du montant de votre don, dans la limite de 50.000€.



En 2021, les dons reçus par la Fondation du patrimoine ont contribué au financement de la restauration de la bibliothèque du Dauphin. Cette restauration a débuté en 2020 et l'appartement du Dauphin a rouvert ses portes au public le 1<sup>er</sup> avril 2022.

→ Faites un don avec réduction de l'IFI :

[www.amisdeversailles.com](http://www.amisdeversailles.com) / Rubrique « Mécénat »

### FAITES UN DON AVEC RÉDUCTION D'IMPÔT À L'ÉTRANGER

En Europe, le dispositif TGE (*Transnational Giving Europe*) vous permet de faire un don à la Société des Amis de Versailles depuis 20 pays européens et de bénéficier directement des avantages fiscaux prévus par la législation de votre pays de résidence.

Aux États-Unis, les dons peuvent bénéficier d'une réduction fiscale par les *American Friends of Versailles*, « 501(c)3 charity ».

→ Plus d'informations sur notre site Internet :

[www.amisdeversailles.com](http://www.amisdeversailles.com) / Rubrique « Mécénat »

## TRANSMETTEZ TOUT OU PARTIE DE VOTRE PATRIMOINE À LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VERSAILLES

Grâce aux legs et donations qu'elle reçoit chaque année, la Société des Amis de Versailles peut poursuivre et amplifier sa mission de conservation et de restauration du château et du domaine de Versailles, mission qu'elle mène avec passion depuis plus de 100 ans !

En tant qu'association reconnue d'utilité publique, notre association bénéficie d'une exonération totale des droits de mutation. Ainsi, si vous choisissez de léguer tout ou partie de votre patrimoine à la Société des Amis de Versailles, vous avez la certitude que 100% du patrimoine légué reviendra à notre association.

- Effectif à votre décès, le legs suppose la rédaction d'un testament que vous pouvez modifier ou révoquer à tout moment.
- Avec le legs universel avec charges, la Société des Amis de Versailles reçoit l'intégralité de vos biens, mais à charge pour elle de délivrer un legs particulier, à un ou plusieurs de vos proches.
- La donation est un acte notarié par lequel vous transmettez un ou plusieurs biens (somme d'argent, œuvre d'art, bien immobilier), et ce de votre vivant. Dans certains cas, la donation permet de bénéficier d'avantages fiscaux.
- Le contrat d'assurance-vie n'étant pas soumis au quota des héritiers réservataires, vous pouvez transmettre votre capital à la Société des Amis de Versailles en la désignant comme bénéficiaire de votre contrat.



→ **Contactez-nous pour recevoir notre brochure :**  
**direction@amisdeversailles.com**  
**tél. +33 (0)1 30 83 75 63**

LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VERSAILLES REND HOMMAGE  
À **MADAME JANINE LAVAIVRE**, DÉCÉDÉE LE 28 MAI 2020,  
QUI A NOMMÉ LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VERSAILLES COMME  
BÉNÉFICIAIRE D'UN CONTRAT D'ASSURANCE-VIE,  
AINSI QU'À **MONSIEUR ELWARD BRESSETT**, FIDÈLE AMI ET MÉCÈNE  
DE VERSAILLES, DÉCÉDÉ LE 12 MARS 2021, QUI A DÉSIGNÉ LA SOCIÉTÉ  
DES AMIS DE VERSAILLES COMME LÉGATAIRE À TITRE UNIVERSEL.

## EN TANT QU'ENTREPRISE

### DEVENEZ MEMBRE « PERSONNE MORALE » DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VERSAILLES

La cotisation « Personne Morale » s'élève à 1.500€ et comprend un don de 1.090€. Elle permet de contribuer aux projets de restaurations et d'acquisitions du Château, de découvrir le Château avec vos clients, vos partenaires ou vos collaborateurs, et de bénéficier d'avantages exclusifs.

L'adhésion permet notamment de bénéficier de deux cartes « Amis de Versailles » option Duo et de 10 laissez-passer, ou encore d'être invité aux soirées privées à l'occasion des expositions temporaires et à une rencontre annuelle des membres « Personnes Morales ».

LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VERSAILLES REMERCIE **ANPERE ET DÉVELOPPEMENT AUDIT ET CONSEILS** POUR LEUR ADHÉSION EN 2021.

→ **En savoir plus : [mecenat@amisdeversailles.com](mailto:mecenat@amisdeversailles.com)**  
**tél. +33 (0)1 30 83 75 63**

### ENGAGEZ VOTRE SOCIÉTÉ DANS UNE DÉMARCHE DE MÉCÉNAT AVEC LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VERSAILLES

Tout don d'entreprise donne droit à une réduction de l'impôt sur les sociétés de 60 % du montant du don, dans la limite de 20.000€ ou 0.5% du chiffre d'affaires hors taxes, selon le plafond le plus avantageux et avec possibilité de reporter l'excédent sur les cinq exercices suivants (article 238 bis du CGI). Il contribue directement au financement d'un projet (participation à une campagne de restauration en cours ou participation aux acquisitions de mobilier et d'œuvres d'art) ou au développement de l'association.

→ **En savoir plus : [mecenat@amisdeversailles.com](mailto:mecenat@amisdeversailles.com)**  
**tél. +33 (0)1 30 83 75 63**

LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VERSAILLES REMERCIE **FFE ENA**,  
LA **FONDATION BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE**,  
LA **FONDATION LA MARCK, LAZARD FRÈRES GESTION PRIVÉE**  
ET **LAUXERA CAPITAL** POUR LEUR ENGAGEMENT À SES CÔTÉS EN 2021.



---

# REMERCIEMENTS

---

La Société des Amis de Versailles tient à remercier chaleureusement ses membres pour leur fidélité et leur soutien, les mécènes particuliers et entreprises qui se sont engagés à ses côtés en 2021, ainsi que les bénévoles, dont les membres du conseil d'administration, pour leur formidable mobilisation.

## MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 11 JUIN 2022

Mme Bénédicte ANGLES  
M. Daniel de BEAUREPAIRE, trésorier  
Mme Chantal BLONDET  
Mme Béatrice de BOURBON DES DEUX-SICILES  
Mme Brigitte BRISSET  
Mme Véronique BUJON de L'ESTANG, vice-présidente  
Mme Catherine CHADELAT  
Mme Laurence DUPIN de LACOSTE  
M. Franck FERRAND  
Mme Michèle FIESCHIFOUAN  
M. Pierre GATTAZ  
Mme Catharine HAMILTON  
M. Jean-Loup KUHN-DELFORGE  
Mme Sabine de LA ROCHEFOUCAULD, secrétaire générale adjointe  
M. Jean-Marc LE ROUX  
M. Boris MUGNERET  
M. Thierry ORTMANS, président  
M. Camille PASCAL  
M. Jean-Christian PETITFILS  
M. Jérôme PLOUSEAU, trésorier adjoint  
M. Jean-Michel RAINGEARD  
M. Jean REPIQUET, secrétaire général  
M. Grégoire SENTILHES, vice-président  
M. Stephen SOBEY

## MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DONT LE MANDAT EST ARRIVÉ À ÉCHÉANCE EN JUIN 2022

M. Bertrand CHARDON, secrétaire général adjoint  
M. Philippe PREVAL  
M. Philippe SCHMITT

## MEMBRES BÉNÉVOLES

M. Lucas BERTRAND  
M. Francis BOIGELOT  
M. Julien BUTET  
M. Christian CAMBRILLAT  
Mlle Justine CARDOLETTI  
M. Michel DELAVEAU  
Mme Martine DENIAU  
Mlle Caroline DUCROCQ  
M. Jean FENECH  
Mlle Rolande FISCHESSE  
Mme Irina FOUGERON  
Mme Mathilde GADEYNE  
Mme Maryse GAUBERT  
Mme Dominique HURRIER  
Mme Véronique ISSENMANN  
M. Jules LENCLEN  
Mme Laurène MARTIN  
M. Michel MASFAYON  
Mme Céline MOITRY  
M. Louis-Baptiste MOREAU  
Mme Martine MOULIN  
Mme Céline PRADE  
M. Frédéric RIEHL  
Mme Geneviève ROGER  
Mme Lucille ROUX  
Mme Ekatarina SCHMIT  
Mme Pritie THOME  
Mme Sabine VERGNE

Assemblée générale  
de la Société des Amis  
de Versailles  
le 11 juin 2022.





Portrait de Marie-Antoinette  
(1755-1793), dauphine,  
réalisé par Joseph Siffred  
Duplessis, vers 1772-1773.

#### CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Couverture : ©Château de Versailles, Dist. RMN ©Thomas Garnier • Page 2 : ©Château de Versailles, Dist. RMN ©Thomas Garnier • Page 3 : ©Société des Amis de Versailles • Page 4 : ©Château de Versailles ; ©Société des Amis de Versailles ; ©Société des Amis de Versailles ; ©Société des Amis de Versailles ; ©Société des Amis de Versailles ; ©Société des Amis de Versailles ; ©Société des Amis de Versailles ; ©Société des Amis de Versailles ; ©Société des Amis de Versailles ; ©Société des Amis de Versailles • Page 7 : ©Château de Versailles, Dist. RMN ©Christophe Fouin • Page 8 : ©Château de Versailles, Dist. RMN ©Christophe Fouin ; ©Château de Versailles, Dist. RMN ©Christophe Fouin ; ©Château de Versailles, Dist. RMN ©Christophe Fouin ; ©Château de Versailles, Dist. RMN ©Christophe Fouin • Page 9 : ©Château de Versailles, Dist. RMN ©Christophe Fouin ; ©Château de Versailles, Dist. RMN ©Christophe Fouin ; ©Château de Versailles, Dist. RMN ©Christophe Fouin ; ©Château de Versailles, Dist. RMN ©Christophe Fouin ; ©Château de Versailles, Dist. RMN ©Christophe Fouin ; ©Château de Versailles, Dist. RMN ©Christophe Fouin ; ©Château de Versailles, Dist. RMN ©Christophe Fouin • Page 10 : ©Société des Amis de Versailles ; ©Société des Amis de Versailles ; ©Société des Amis de Versailles ; ©Château de Versailles, Dist. RMN ©Didier Saulnier ; ©Château de Versailles, Dist. RMN ©Thomas Garnier ; ©Château de Versailles, Dist. RMN ©Thomas Garnier ; ©Société des Amis de Versailles ; ©Sébastien Evain • Page 13 : ©Château de Versailles, Dist. RMN ©Christophe Fouin • Page 14 : ©Société des Amis de Versailles ; ©Société des Amis de Versailles ; ©Société des Amis de Versailles ; ©Société des Amis de Versailles • Page 15 : ©Société des Amis de Versailles ; ©Société des Amis de Versailles • Page 16 : Société des Amis de Versailles ; ©Société des Amis de Versailles ; ©Société des Amis de Versailles ; ©Société des Amis de Versailles ; ©Société des Amis de Versailles • Page 17 : ©Château de Versailles, Dist. RMN ©Christophe Fouin • Page 22 : ©Société des Amis de Versailles • Page 23 : ©Château de Versailles, Dist. RMN ©Christophe Fouin • Page 24 : ©Sébastien Evain





*Pendule en ivoire,  
tournée par le roi Louis XV.*



## SOCIÉTÉ DES AMIS DE VERSAILLES

### **Société des Amis de Versailles**

Château de Versailles

RP 834

FR - 78008 VERSAILLES CEDEX

Tél. : +33 (0)1 30 83 75 48

contact@amisdeversailles.com

[www.amisdeversailles.com](http://www.amisdeversailles.com)

[chroniques.amisdeversailles.com](http://chroniques.amisdeversailles.com)

Retrouvez-nous sur :



YouTube